



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 10 février 2025 à 18h00**  
**En Mairie, salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

Approbation procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2024.

Désignation du secrétaire de séance.

- 1.1. Ouverture des Autorisations de Programmes (AP) / Crédits de Paiement (CP) sur l'exercice 2025 pour le budget communal - M57.
- 1.2. Mise à jour des autorisations de programme - Budget 2025.
- 2.1. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 au budget commune de l'exercice 2025.
- 2.2. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 au budget opérations économiques de l'exercice 2025.
- 2.3. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 au budget des Chênes de l'exercice 2025.
- 3.1. Budget primitif 2025 : Commune.
- 3.2. Budget primitif 2025 : Opérations Economiques.
- 2.3. Budget primitif 2025 : Les Chênes.
4. Provisions pour risques - Reprise des provisions 2025 budget communal.
5. Avenant au protocole d'accord avec les Centres musicaux ruraux - Année 2025.
6. Subvention Ecole de Musique 2024/2025.
7. Régie autonome du Train Théâtre - Convention de prestations et de services, mise à disposition de locaux
8. Document cadre de la Drôme définissant les surfaces agricoles et forestières ouvertes à des ouvrages de production photovoltaïque au sol.
9. Acquisition des parcelles AK 327, AK 111 et AK 112, rue Marx Dormoy.
10. Modification du tableau du personnel.
11. Accroissement temporaire d'activité.
12. Décisions prises par Madame le Maire - délégations.